

! Attention !

Le décret du 17 juin 2022 relatif aux demandes de certificat de nationalité française (CNF), entré en vigueur le 1^{er} septembre 2022, refond la question de la preuve de la nationalité française.

Le programme proposé pour cette formation pourra faire l'objet de modifications substantielles au cours des mois à venir, en fonction notamment de l'évolution du [contentieux en annulation](#) déposé par le Gisti et autres devant le Conseil d'Etat.

Introduction au droit de la nationalité française

Les professionnel·les et bénévoles du travail social sont régulièrement interrogé·es par les usager et les usagères de leurs services sur les règles d'obtention de la nationalité française. Parfois même les accompagnent-elles dans leurs démarches en les préparant aux entretiens prévus en la matière. Un décret de 1998, toujours en vigueur, fait d'ailleurs obligation à un certain nombre de services socio-éducatifs d'informer les jeunes et leurs familles sur les règles en matière de droit du sol. Cette formation entend permettre aux professionnel·les et bénévoles de maîtriser les règles en œuvre et leur permettre d'orienter au mieux les publics concernés. Des juristes ou avocat·es non praticien·nes de la matière pourront également s'y initier avant d'envisager d'appréhender des contentieux.

Durée : 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des stagiaires

- Bénévoles et militant·es au sein de structures d'accueil et d'accompagnement de personnes étrangères (écrivains publics, permanenciers, etc.)
- Professionnel·les du travail social (assistantes et assistants sociaux, conseillères et conseillers en économie sociale et familiale, éducatrices et éducateurs spécialisés...)
- Juristes ou avocat·es non praticien·nes du droit de la nationalité (la formation n'abordera pas ou très marginalement les aspects contentieux)

Prérequis

- Avoir une pratique concrète d'accompagnement des personnes étrangères dans leurs démarches administratives ou juridiques

Type de formation : Formation présentielle

Accessibilité de la formation

- Les dates des sessions sur inscription individuelle sont indiquées sur la page du [catalogue des formations du Gisti](#)
- Pour connaître les modalités d'inscription et les tarifs, il convient de se rendre sur la page d'[inscription du site du Gisti](#) et de compléter le formulaire en ligne au plus tard un mois avant le début de la session.
- Nos locaux sont adaptés pour recevoir des personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, prenez contact avec Marie (formation AROBASE gisti.org ou 01 43 14 84 34), chargée de formation au Gisti et référente handicap, afin de vérifier ensemble que les moyens de la formation sont adaptés à vos besoins et permettre ainsi votre participation dans les meilleures conditions.
- Pour toute demande de [formation intra-structure](#), prenez contact avec l'équipe formation du Gisti afin d'étudier ensemble sa faisabilité

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participant-es seront capables de :

- Maîtriser les principales règles d'obtention de la nationalité française
- Informer les personnes étrangères des démarches à effectuer pour obtenir la nationalité française
- Mesurer l'impact de la situation sociale sur les possibilités d'obtention de la nationalité française
- Cerner les enjeux d'état civil des personnes étrangères en matière de nationalité

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'une avocate, d'un formateur en droit, d'un chercheur en sciences sociales et d'un juriste, toutes et tous expérimenté-es en droit de la nationalité française. Ils et elles interviennent de longue date dans les formations du Gisti et s'attachent à concevoir et animer des programmes au plus près de la pratique du droit et de ses évolutions.

Moyens pédagogiques et techniques

- Les méthodes pédagogiques reposent sur une alternance d'exposés théoriques, d'études de documents juridiques ainsi que d'études de cas pratiques. Chaque séquence est agrémentée d'échanges et/ou de quiz afin de s'assurer de la compréhension et de l'acquisition des connaissances transmises au cours de la formation.
- Des ressources documentaires riches et régulièrement mises à jour étoffent le contenu de la formation et permettent aux stagiaires de poursuivre leur apprentissage au-delà de la formation. Chaque stagiaire reçoit ainsi un dossier composé des principaux textes législatifs et réglementaires en vigueur et des documents élaborés par le Gisti sur les questions étudiées.
- Les supports de formation sont distribués au format papier. Pour aller plus loin, des ressources sont mises à disposition pour consultation et téléchargement sur un nuage. Quelques publications du Gisti en relation avec les thématiques de la formation sont également fournies.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un questionnaire de pré-formation est envoyé aux stagiaires afin de connaître leurs attentes en rapport avec leurs pratiques et leur niveau de maîtrise des sujets abordés sur la base d'une auto-évaluation de leurs connaissances. L'équipe pédagogique adapte le rythme et le contenu du programme en fonction de la synthèse des réponses obtenues.
- Des temps d'échanges tout au long de la formation permettent de s'assurer du niveau d'engagement des stagiaires dans la formation et des éventuels ajustements à opérer.
- Une évaluation "à chaud" est réalisée à la toute fin de la formation, complétée par un questionnaire de post-formation envoyé aux stagiaires. Il permet d'évaluer leur niveau de satisfaction de la formation et d'établir leur niveau de maîtrise des sujets abordés sur la base d'une auto-évaluation des connaissances acquises à l'issue de la formation.
- Une feuille d'émargement est transmise à chaque stagiaire, par demi-journée de formation, afin d'attester de leur assiduité. Cela donne lieu à un certificat de réalisation remis en fin de formation.

Contenu de la formation

• Définitions des principales notions

- Droit du sol et droit du sang
- Attribution et acquisition
- Les différents modes de preuves (certificat de nationalité française -CNF-, déclaration, décret) et leur valeur
- Notion de possession d'état

• L'attribution

- Par le sang : la filiation et ses effets
- Les enfants trouvés et ceux ne pouvant bénéficier de la nationalité de leurs parents
- Par le double droit du sol

- **L'acquisition**

- Par déclaration : ● Par mariage ● Les personnes âgées ayant un enfant français ● La situation des jeunes entrés en France avant 6 ans ● La situation des enfants adoptés ou sous Kafala ● Les mineurs isolés pris en charge par l'aide sociale à l'enfance ● Par naissance en France (droit du sol) : Rappel des règles ; Quelles informations donner aux jeunes et aux familles ? Quel intérêt à la démarche anticipée ? La question de la double nationalité
- Par décision de l'État - naturalisation, et réintégration : ● Ordre public et obtention de la nationalité ● La condition d'assimilation et son contrôle ● La situation sociale et son impact sur l'obtention de la nationalité

- **Les effets (ou non) de la nationalité**

- Effet collectif
- Cérémonie d'obtention de la nationalité
- Droits acquis
- La transmission (ou non) de la nationalité par les personnes nées dans une colonie française
- Les hypothèses de répudiation, de retrait ou de perte de la nationalité

Nota Bene: S'ils et elles le jugent nécessaire, les formateurs et formatrices pourront ajuster le contenu de la formation suivant l'actualité, la dynamique de groupe ou le niveau des participant-es.

Date de la dernière mise à jour du document : 03/04/2023